



---

# *Avis d'audience publique*

---

13 septembre 2002

Réf. 2002-H-17

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'un jour pour l'examen d'une demande présentée par le Centre canadien de rayonnement synchrotron de l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan), visant une modification à son permis d'exploitation d'accélérateur de particules qui l'autoriserait à entreprendre la troisième phase de la mise en service.

Audience d'un jour : 12 décembre 2002

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Les audiences publiques commencent à 8 h 30 et se déroulent suivant l'ordre publié avant la tenue de l'audience.

Les documents de la Commission associés à cette demande seront disponibles le 11 octobre 2002. Nous invitons les personnes intéressées à présenter des mémoires et à faire des présentations orales. Les demandes de participation, accompagnées du texte des mémoires ou présentations, doivent être déposées auprès du Secrétaire de la Commission au plus tard le 12 novembre 2002.

a/s de Carmen Ellyson

Agente des opérations de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél.: (613) 996-2026 ou 1-800-668-5284  
Télec.: (613) 995-5086  
Courriel: [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Les membres du public qui souhaitent observer l'audience sont les bienvenus. Les documents relatifs à cette audience de la Commission et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN : [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca)